



Extrait du Registre des Délibérations

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mercredi 20 mai 2015 à 20 heures

Le Conseil Municipal, convoqué par courrier en date du 11 mai 2015, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Michaël QUERNEZ, Maire.

Etaients présents :

Danièle Kha, Patrick Tanguy, Cécile Peltier, Michel Forget, Marie-Madeleine Bergot, Pascale Douineau, Eric Alagon, Nadine Constantino, Daniel Le Bras, Gildas Le Bozec, Manuel Pottier, Géraldine Chéreau, David Le Doussal, Isabelle Baltus, Gérard Jambou, Stéphanie Mingant, Christophe Couic (jusqu'à 22 h), Yvette Metzger, Patrick Vaineau, Cindy Le Hen, Bernard Nédellec, Martine Brézac, Alain Kerhervé, Françoise Cordroc'h, Yvette Bouguen

Pouvoirs :

Pierrick Le Guirrinec a donné pouvoir à David Le Doussal
Géraldine Guet a donné pouvoir Pascale Douineau
Jean-Pierre Moing a donné pouvoir à Bernard Nédellec
Carole Anache a donné pouvoir à Danièle Kha
Erwan Balanant a donné pouvoir à Martine Brézac
Stéphane Guillevin a donné pouvoir à Yvette Bouguen
Serge Nilly a donné pouvoir à Soizic Cordroc'h
Christophe Couic a donné pouvoir à Stéphanie Mingant à compter de 22 heures.

Nombre de conseillers présents ou représentés : 33

Secrétaire de séance : Cindy Le Hen

11. SEISME AU NEPAL : SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'ASSOCIATION « ACTION CONTRE LA FAIM »

Exposé :

Le 25 avril dernier, un puissant séisme de magnitude 7,8 a frappé le Népal. Les dégâts sont considérables et le bilan provisoire du Ministère de l'Intérieur Népalais faisait déjà état, le mardi 28 avril, de 4 310 victimes, dont beaucoup d'Européens, et plus de 8 000 blessés à travers le pays. Plus d'un million d'enfants serait touché.

Le niveau de destruction est sans précédent, dans la capitale mais également dans les zones rurales plus éloignées : effondrement d'immeubles, destruction de routes et d'infrastructures dans toute la vallée de Katmandou. Face à l'ampleur de cette catastrophe humanitaire, l'aide internationale s'organise.

L'organisation non gouvernementale « Action contre la Faim » (ACF), spécialiste des interventions d'urgence, est présente au Népal depuis 2008 et a donc une bonne connaissance du terrain et des besoins des populations. Elle a mobilisé son équipe locale pour évaluer les besoins prioritaires, tels que distribution alimentaire, accès à l'eau potable, distribution de tentes et de couvertures, et élaborer un programme d'actions sur cinq ans.

Le programme d'urgence et de réhabilitation mené par ACF vise à permettre aux bénéficiaires de recouvrer le plus vite possible leur autonomie et leurs moyens de subsistance, sans dépendre d'une assistante extérieure.

Proposition :

Il est proposé au Conseil municipal d'attribuer une subvention exceptionnelle de 1 000 € à l'association « Action Contre la Faim » afin de soutenir son action auprès de la population népalaise.

Avis favorable de la commission des finances, évaluation des politiques publiques et administration générale du 12 mai 2015
Avis favorable de la commission vie associative, jumelages et coopérations, égalité femme-homme du 13 mai 2015

Décision : après en avoir délibéré, le conseil municipal donne son accord à l'unanimité.

Pour expédition conforme
Le MAIRE,

